



Le 10/03/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Châtelleraut | Temps de lecture : +/- 1 minute et 30 secondes

Elections municipales 2026 à Châtelleraut

Châtelleraut, le 10 mars 2026 - Les élections municipales se tiendront dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour et **dimanche 22 mars 2026** pour le second tour.

A Châtelleraut, **22 480 électeurs sont inscrits** sur les listes électorales (contre 22 227 en 2024). La ville compte 24 bureaux de vote, ouverts de 8h à 18h.

Les électeurs peuvent vérifier leur bureau de vote directement sur le site du service public : service-public.fr – rubrique Interroger sa situation électorale.

A noter : le bureau de vote Littré – Lakanal porte désormais le nom Joséphine Baker.

Documents nécessaires pour voter

Pour voter, il est nécessaire de présenter :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, etc.)
- la carte électorale (facultative mais recommandée)

A noter : les pièces d'identité dématérialisées sur smartphone ne sont pas acceptées pour voter.

Procurations

La réglementation permet désormais à un électeur de détenir jusqu'à deux procurations :

- une procuration établie en France
- une procuration établie à l'étranger

Par ailleurs, un mandant peut confier sa procuration à un mandataire inscrit dans une autre commune.

Dans ce cas, le mandataire devra obligatoirement voter dans le bureau de vote du mandant.

Suivi des résultats

Le dimanche 15 mars, un écran géant sera installé place François Mitterrand à partir de 18h afin

de suivre l'arrivée progressive des résultats des bureaux de vote.

Pour permettre l'accueil du public, le boulevard Blossac sera fermé à la circulation devant l'Hôtel de Ville.

Le hall de la mairie sera ouvert au public à partir de 18h les dimanches 15 et 22 mars.

Deux écrans y diffuseront les mêmes informations que l'écran extérieur, notamment en cas d'intempéries.

Les résultats définitifs seront communiqués une fois l'ensemble des bureaux de vote dépouillés et validés dans le hall de l'hôtel de ville et publié sur chatellerault.fr.

Installation du nouveau conseil municipal

La séance d'installation du nouveau conseil municipal se tiendra :

Vendredi 27 mars 2026

12h

Salle de l'Angelarde – Châtellerault

Repères

- 22 480 électeurs inscrits
- 24 bureaux de vote
- Bureaux ouverts de 8h à 18h
- Participation communiquée à 10h, 12h, 15h et 18h
- Ecran géant place François Mitterrand dimanche 15 mars à partir de 18h
- Installation du conseil municipal : 27 mars à 12h – Angelarde

VOS CONTACTS

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

06 37 98 15 50

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr